Image not found or type unknown

Droit à l'image des cadres dirigeants

Par **Kimberly Smart**, le **09/02/2018** à **14:10**

Bonjour,

J'aimerais savoir si les cadres dirigeants sont tenus d'accepter une cession à titre gratuit de leur droit à l'image dans le cadre de leurs fonctions ?

Quels sont dans ces cas là les fondements juridiques et il y a-t-il de la jurisprudence en la matière.

Merci d'avance.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés